



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Les forces vives mobilisées pour l'évènement

La 37^e édition de la Journée nationale de l'arbre placée sur le thème « Ensemble, plantons les arbres pour lutter contre les érosions dans nos villes » a mobilisé les autorités au plus haut niveau pour des opérations de planting. Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a accompli son devoir à Oyo, dans le département de la Cuvette, pendant que le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, était à Mbé, dans le Pool.

De son côté, la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, qu'accompagnaient les présidents des deux chambres du Parlement a assuré l'opération de planting à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, dans la commune de Kintélé.

Page 16

Denis Sassou N'Guesso procédant au planting d'arbres, le 6 novembre à Oyo



ELECTRICITÉ

Des perturbations à Brazzaville et Pointe-Noire



Le directeur général de la société Energie électrique du Congo, Jean Bruno Danga Adou, a annoncé hier les perturbations qui interviendront du 7 novembre au 4 décembre 2023 sur le réseau de distribution dans les deux plus grandes villes du pays à cause des travaux de maintenance et d'entretien des turbines en République démocratique du Congo. « Je voudrais m'excuser auprès de notre clientèle du désagrément que cela causera, notamment à nos ménages et aux différentes petites et moyennes entreprises. Toutes nos excuses et nous sollicitons leur indulgence », a-t-il indiqué.

Page 3

PORT DE POINTE-NOIRE

Des scanners pour réduire les délais de dédouanement

Le port de Pointe-Noire dispose désormais des scanners à rayon X pour assurer le contrôle et la sécurité des conteneurs dans le but de réduire les délais de dédouanement des marchandises. Cet outil de haute technologie est

le fruit de la convention signée entre le ministère en charge de l'Economie et la société Global Access Congo pour une durée de 15 ans. « Le scanner à rayon X aide l'opérateur économique dans l'échange des marchandises. Le bénéfice se situe au ni-

veau de la sûreté et la sécurité des installations portuaires, la capacité de contrôler les conteneurs sans des efforts coûteux en termes de temps », a déclaré le directeur général Global Access Congo, Dembo Diallo.

Page 16

COUPE DU MONDE DE HANDBALL

Les Diables rouges se préparent sans moyens logistiques

A trois semaines du coup d'envoi du 26^e championnat du monde de handball seniors dames, qui se jouera au Danemark, en Norvège et en Suède, la sélection nationale du Congo peine à se préparer normalement à cause « des difficultés financières et logistiques ».



Les Diables rouges locales lors d'une séance d'entraînement à Brazzaville/Adiac

Page 13

SCIENCES SOCIALES

« Le Nom propre » au centre d'un colloque à Brazzaville

Page 3

Éditorial Régulateurs

Page 2

ÉDITORIAL

Régulateurs

La République du Congo a été portée à la présidence du Réseau francophone de la régulation des télécommunications à l'issue de la 21e session annuelle de l'institution regroupant 18 membres, organisée à Rabat, au Maroc, pays qui lui a cédé le témoin.

C'est un honneur pour le Congo. La mission confiée à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques-ARPC-E est exaltante dans la mesure où le secteur fait face aux défis de l'heure qu'il faille relever à tout prix.

Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place l'impérieuse nécessité d'étendre la couverture en télécommunications dans les pays subsahariens où il existe encore des zones blanches, veiller à la qualité des services offerts par les sociétés de téléphonie mobile et les fournisseurs d'accès internet.

Le contrôle des réseaux et des marchés participe également aux efforts des régulateurs auxquels s'ajoutent la formation des personnels, l'optimisation des rendements et la promotion des échanges d'informations et d'expertises.

L'économie numérique est classée parmi les domaines au cœur des enjeux du développement. Les pouvoirs publics, les usagers et les opérateurs profiteront de ses retombées si et seulement si les régulateurs cernent bien les arcanes des missions qui sont les leurs.

Les Dépêches de Brazzaville

ENVIRONNEMENT

Vers la définition du cadre juridique des tourbières

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a échangé, le 3 novembre à Brazzaville, avec le directeur de l'Agence française de développement, Casioli Maurizio. Les deux personnalités ont fait le point sur les dossiers en cours dont les activités prioritaires du Programme d'utilisation durable des terres (PUDT) et la définition du cadre juridique des tourbières.



La ministre Arlette Soudan-Nonault échangeant avec le directeur de l'AFD Casioli Maurizio/Adiac

Le PUDT vise notamment à appuyer le Congo dans le développement d'un cadre d'aménagement durable du territoire, permettant de sécuriser les domaines forestier, agro-pastoral ainsi qu'halieutique, et mieux comprendre le

complexe de tourbières tropicales congolaises. « Le ministère de l'Environnement a un rôle central à jouer dans cette dynamique. Nous avons pu définir avec la ministre les prochaines étapes qui portent sur les tourbières, la poursuite des travaux de reconnaissance pour doter les tourbières d'un statut juridique qui permettra leur protection et leur valorisation », a indiqué Casioli Maurizio.

Les deux personnalités ont aussi examiné un autre dossier de collaboration, notamment celui de la facilité adaptation.

« La facilité adaptation consiste, entre autres, à renforcer les différents organes de décision de la contribution déterminée au niveau national. Nous allons convenir de la définition des termes de références prochainement », a-t-il ajouté.

Fortuné Ibara

« Le ministère de l'Environnement a un rôle central à jouer dans cette dynamique. Nous avons pu définir avec la ministre les prochaines étapes qui portent sur les tourbières, la poursuite des travaux de reconnaissance pour doter les tourbières d'un statut juridique qui permettra leur protection et leur valorisation »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ELECTRICITÉ

Des perturbations annoncées à Brazzaville et Pointe-Noire

En raison des travaux de maintenance et d'entretien des turbines au niveau de la République démocratique du Congo (RDC), Brazzaville et Pointe-Noire connaîtront des perturbations dans l'alimentation électrique du 7 novembre au 4 décembre prochain. L'information a été donnée par Jean Bruno Danga Adou, directeur général de la société Energie électrique du Congo (E² C).

S'excusant auprès de la clientèle pour la gêne qui sera occasionnée les prochains jours, le directeur général de la société E2C, Jean Bruno Danga Adou, a signifié que les deux villes subiront des délestages pendant une période de vingt-neuf jours. « *Je voudrais tout d'abord m'excuser auprès de notre clientèle du désagrément que cela causera, notamment à nos ménages et aux différentes petites et moyennes entreprises dans les quartiers qui fonctionnent à base d'électricité, toutes nos excuses et nous sollicitons leur indulgence* », a déclaré le directeur général d'E2C.

A en croire ses explications, deux raisons essentielles sont à la base de ces perturbations. « La première raison, c'est qu'au niveau du réseau de la Société nationale d'électricité en RDC, la puissance réactive a été limitée à



« Je voudrais tout d'abord m'excuser auprès de notre clientèle du désagrément que cela causera, notamment à nos ménages et aux différentes petites et moyennes entreprises dans les quartiers qui fonctionnent à base d'électricité, toutes nos excuses et nous sollicitons leur indulgence »

50 MW. Or, en temps normal, il arrive que nous dépassons cette valeur voir jusqu'à 80-90 MW et aujourd'hui, nous avons été limité à 50 MW, parce que quand nous envoyons trop d'énergie réactive dans le réseau à leur niveau, ces derniers font face à plusieurs délestages», a-t-il expliqué.

Évoquant la seconde raison, le directeur général Jean Bruno Danga Adou a fait savoir qu'à compter du 7 novembre, la RDC lancera la campagne de maintenance et d'entretien des turbines qui va durer jusqu'au mois de décembre. « *Donc, ces deux problèmes conjugués font qu'à partir d'aujourd'hui, nous avons quelques quartiers qui subissent des délestages par rapport à un réactif qui est assez important dans le réseau et pour améliorer la tension, nous sommes obligés de délester* », a-t-il indiqué.

Gloria Imelda Lossele

SCIENCES HUMAINES

Les universitaires interrogent l'identité culturelle à travers le "Nom propre"

Le colloque international sur le thème « Le Nom propre : de la tradition aux influences de la modernité » s'est ouvert le 6 novembre à Brazzaville et prendra fin le 8 du même mois.

Le colloque international réunit les universitaires des deux Congo, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Togo, du Sénégal... « *A cause des raisons diverses, certains n'ont pas pu effectuer le déplacement de Brazzaville et ont choisi de présenter leurs communications par visio-conférence* », a précisé le Pr Guy-Roger Cyriac Gombe-Apondza, s'exprimant au nom du comité d'organisation dudit colloque. Les travaux de ce rendez-vous scientifique sur l'identité culturelle africaine à travers le nom se tiennent donc en présentiel et en distanciel.



Les participants au colloque Adiac

En trois jours, plus de cinquante communications seront développées. Noms propres : lieu et histoire ; Noms propres : constructions des identités ; Noms propres : diversités sociales et ethniques ; Noms propres dans la créativité littéraire...

Selon le président de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Gontran Ondzotto, le thème retenu pour ce colloque « Le Nom propre : de la tradition

aux influences de la modernité » permet de relever que le nom propre représente un lieu, une histoire, une construction des identités, une vision et des significations de la philosophie africaine sur l'être et son existence selon sa culture, sa société sur le plan physique et dans l'au-delà. « *Il est question de montrer les trésors des noms propres africains parce qu'ils incarnent les valeurs ances-*

trales de l'Afrique. Ils sont traversés par la tradition héritée de nos ancêtres et par la modernité », a-t-il fait savoir.

La francisation de noms propres africains sera scrutée lors des travaux de ce colloque pour voir comment l'apport de la civilisation occidentale change l'héritage de la nomination dans le continent africain pour revêtir une double identité, celle de l'Afrique et celle de

l'Europe, a poursuivi le Pr Gontran Ondzotto. Pour sa part, le doyen de la faculté des lettres, arts et sciences humaines, le Pr Omer Massoumou, a indiqué que les conclusions de ce colloque, qui vont apporter des réponses aux questions de développement, notamment à travers les sciences humaines, sont attendues pour aller de l'avant.

Rominique Makaya

Arrêté n° 13 845/IMIDDL-CAB**Portant nomination des secrétaires généraux de communauté urbaine****LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Vu la Constitution :

Vu la loi n°3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale:

Vu le décret n°99-286 du 31 décembre 1999 portant dérogation aux dispositions relatives aux abattements sur les salaires et indemnités alloués aux autorités locales:

Vu le décret 2003-20 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales :

Vu le décret n°2004-11 du 3 février 2004 fixant le traitement des administrateurs-maires des arrondissements, des administrateurs-maires des communautés urbaines, des administrateurs délégués des communautés rurales, des secrétaires généraux de départements, des conseils de départements et de communes, des arrondissements, des communautés urbaines et des secrétaires administratifs des communautés rurales:

Vu le décret n°2021-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement:

Vu le décret n°2022-1879 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local:

ARRETE :

Article premier : Sont nommés secrétaires généraux de communauté urbaine :

Département du Kouilou :

Communauté urbaine de Hinda : Mme BABALET Patricia Mireille

Communauté urbaine de Mvouti : M. ASSOUA NDZIMA Roch Achille

Communauté urbaine de Madingo-Kayes : Mme TCHIKAYA Chrislie Murielle

Département de Pointe-Noire

Communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi: TOUKOULA Sahara

Département du Niari

Communauté urbaine de Kimongo : M. ANTSAKE Benjamin Patrick

Communauté urbaine de Kibangou : M. ONGOUYA Luc Séraphin

Communauté urbaine de Divenié : Mme MABONGUELE Léocadie

Communauté urbaine de Makabana : M. BOLENGO Romain Didace

Communauté urbaine de Mbinda : M. BIKAKOUDI Daniel

Département de la Bouenza

Communauté urbaine de Loutété : Mme MBOUSSA Adrienne

Communauté urbaine de Loudina : M. ONDONGO Perfleau Brunel

Communauté urbaine de Mabombo : M. AKIERI Emile Christian

Communauté urbaine de Bouansa : Mme KAOUDI Victoire Emma Bienvenue

Communauté urbaine de Mouyondzi : M. ELENGA Marien Isidore

Département de la Lekoumou

Communauté urbaine de Komono : M. ANIELE Modeste Romain

Communauté urbaine de Zanaga : M. NKOULA MPOLO

Département du Pool

Communauté urbaine de Boko : Mme ILLESSA MOMO Oivia Paulette

Communauté urbaine de Mindouli : Mme BITOLO Ella Sedricha Prudence

Communauté urbaine de Kindamba : M. KIMENGA Aimé Joseph

Communauté urbaine de Kibouendé : M. KANGOUE Sébastien

Communauté urbaine d'Ignié : Mme SAMA NABOUM Gaudine Hornella

Communauté urbaine de Ngabé : Mme ONGOUYA NIANGA Anne-Marcelle

Département des Plateaux

Communauté urbaine de Lékana : M. MPIERE Noel Eustache

Communauté urbaine de Gamboma : M. OCKOUANGHOT EBOBOT Vernant Thienel

Communauté urbaine de Ngo : M. ELONGO Alain Guy Bruno

Communauté urbaine d'Ollombo : Mme NGANONGO IKIA BOREKAMBI Prisca

Communauté urbaine d'Abala : M. IFIANGA MOSSEZOUA Pépin Aristide

Communauté urbaine d'Ongogni : M. NGALEKOLI Armand

Département de la Cuvette

Communauté urbaine de Makoua : Mme LOUOMA OTTOU Yolande

Communauté urbaine de Boundji : Mme OLONDO IBOVI Gabrielle Mélissa

Communauté urbaine de Mossaka : M. OSSENDZELE Basile

Communauté urbaine de Loukoléla : M. ANGARA Anselme

Communauté urbaine de Tchikapika : M. BOGNANGA Garcin Deroush Valer

Département de la Cuvette-Ouest

Communauté urbaine d'Etoumbi : M. LOUBANTO Symphorien

Communauté urbaine d'Okoyo : M. MBON NGAYOULI Jean

Communauté urbaine de Kellé : M. LEKONDZO Jean Pierre

Département de la Sangha

Communauté urbaine de Mokéko : Mme ANDZOUANANGAYAN Annabelle

Communauté urbaine de Sembé : M. NGAMBALA Dide Brunel

Communauté urbaine de Souanké : M. YOKA André Roger

Département de la Likouala

Communauté urbaine d'Enyelle : M. MISSAMOU Georges Culta

Communauté d'Epéna : M. GUIRA TOLOVOU Ange Adrien

Communauté urbaine de Dongou : M. OKABANDO Auguste

Communauté urbaine de Bétou : M. ANDZI Romain

Article 2 : Le traitement mensuel de fonctions des intéressés est imputable au budget de l'Etat, conformément au décret n°2004-11 du 3 février 2004 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 3 novembre 2023


Raymond Zéphirin MBOULOU.-

Arrêté n°13 844/IMIDDL-CAB**Portant nomination des secrétaires généraux de district****LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Vu la Constitution:

Vu la loi n° 03-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale:

Vu le décret n°99-39 du 11 mars 1999 fixant le traitement de fonctions des préfets, sous-préfets et secrétaires généraux des régions et des districts:

Vu le décret n° 99-286 du 31 décembre 1999 portant dérogation aux dispositions relatives aux abattements sur les salaires et indemnités alloués aux autorités locales:

Vu le décret n° 2003-20 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales:

Vu le décret n°2022 - 1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement:

Vu le décret n° 2022-1879 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local:

ARRETE

Article premier: Sont nommés secrétaires généraux de districts:

Département du Kouilou

District de Hinda : M. INDZANGA OLLINGOU Gildas Armel
 District de Madingo-Kayes : M. ISSAKA Clotaire
 District de Loango : M. MPIO Bertrand Brice
 District de Mvouti : M. BERI Alain Sosthène
 District de Kakamoéka : M. ONTSA Edouard
 District de Nzambi : M. IDOBOSSO Hermanep

Département de Pointe-Noire

District de Tchiamba-Nzassi : M. ELENGA Ruffin Carlos

Département du Niari

District de Louvakou : Mme NGAMBANI Love Prestige Géraldine
 District de Kimongo : M. BAKABADIO Lézin Juste
 District de Kibangou : Mme SIMBOU Laurentine
 District de Banda : M. ZINGA Rodrigue Antoine
 District de Nyanga : M. KOMBILA Jonas
 District de Divenié : M. OSSERE GAMBE OYELA Hervé Richard
 District de Makabana : Mme KOSSO Leticia Thania Mireille
 District de Moutamba : M. LEKALA Dimitri Lucesse
 District de Yaya : M. LENGOULOU NZAHOU Calvin Stéfran
 District de Mayoko : M. MOUKTLA Adrien
 District de Mougoundou-Nord : M. OMFOUONO Ambroise
 District de Mougoundou-Sud : M. MOUKO ZOUMBOU Stéphy Ruchel
 District de Mbinda : M. OFFOUNDZA Zacharie Wilfrid
 District de Londéla-Kayes : M. BONDIOMBOU KOUMOU Yvon Patrick

Département de la Bouenza

District de Madingou : M. VAMONIO BINISSIA Herbert Francis
 District de Kayes : Mme KABA Marie Amour Merline
 District de Loudima : M. AKOUELE Daniel
 District de Boko-Songho : Mme MOUKENZA Annette
 District de Mfouati : M. LUMUAMU BAHANA Lélou
 District de Yamba : M. KEBILA Christian Dimitry

District de Tsiaki : M. MATENE Patrice

District de Kingoué : M. ANDZOUANA Guy Gervais
 District de Mabombo : M. MAHOUNGOU Basile
 District de Mouyondzi : Mme MAKOUNDI Laure

Département de la Lékoumou

District de Sibiti : Mme OGNAMI MBISSA Gisèle
 District de Komono : M. LESSOUBA Mauriac Urbeuce
 District de Mayéyé : M. TSONTSOUOMI Arsène
 District de Bambama : M. KOULOUGA Gélaïr
 District de Zanaga : M. OSSERE Léandre

Département du Pool

District de Kinkala : M. MOUSSA Grace à Dieu
 District de Boko : M. IKOBO Guy Noël
 District de Mindouli : M. MBERI Marcel
 District de Kindamba : M. KOUKA MIEMOUTSI Stemm célin
 District de Vinza : M. MAKAMBILA Paul François

District de Ngabé : M. CAILLOU LOUBAKI Glavany Chardel

District de Kimba : M. NGAMI André

District de Goma Tsé-Tsé : M. MABOUNDA Jean Sébastien

District d'Ignié : M. NSAMOUNI MAYA Léville Clarisse

District de Mayama : M. YAMBA Paul

District de Loumo : M. NGADZIE Elie Rose

District de Louingui : M. KOUART-BOUKONDZO

District de Mbandza-Ndounga : M. NANA Rufin

Département des Plateaux

District de Djambala : M. ELENGA Mathurin

District d'Abala : M. POH Ghislain Gabin

District de Gamboma : M. KONGA Bienvenu

District d'Allembé : M. INGOMBO Joseph

District de Lékana : M. ISSANGA NGOUAMBA Armel

District de Ngo : M. ALANDZI Cyr Camille

District de Makotimpoko : M. OBAMBI Benjamin

District de Mpouya : M. LIKTBT ONGOLI Thomas Orphée

District de Mbon : M. NGOVO Aibert

District d'Ollombo : M. YELE LEBELA Gildas

District d'Ongogni : M. IWANDZA Romain Hubert

Département de la Cwette

District d'Owando : M. ETOU Roblaise

District de Mossaka : M. IBOUGNA Didyne

District de Makoua : M. MOUABA MBERI Freddy

District de Boundji : M. ONDONGO Eclin

District de Loukoléla : M. ONDONGO Alban Desner Archi

District de Ntokou : M. OLLANGA AMBALI Thibault Rodrigue

District de Ngoko : M. OBAMBI Aymard

District d'Oyo : M. YOKA née SOHO Eugénie

District de Tchikapika : M. OLAYA Antoinette Pétronille

District de Bokoma : M. LOKEGNA Max Rodrigue

Département de la Cuvette-Ouest

District d'Ewo : M. AMBOULOU Jean Michel

District d'Okoyo : M. MBANDZANGOYE Théodore g

District de Mbomo : M. NGAMBOU Euloge

District de Mbama : M. ONDZIE KANOPAKA

District d'Etoumbi : M. OSSOKO DALEKOU

District de Kellé : M. AKOULOYANI Anatole

Département de la Sangha

District de Mokéko : M. OKEMBA Roger

District de Sembé : M. OPAKAPHILÉMOND

District de Souanké : M. BEATSENGUET Hélène

District de Ngbala : M. NGOBA Darius Mariole

District de Pikounda : M. OKABANDE Hervé

District de Kabo : M. EYOKA BOLOUNDA Florent

Département de la Likouala

District d'Impfondo : M. ELENGA Marien Isidore

District d'Epéna : M. NDOMBI Didace

District de Dongou : M. DIHOULOU Césaire

District de Liranga : M. NDINGA Guy Parfait Thime

District d'Enyellé : M. BOUKA KOUMBA Brice

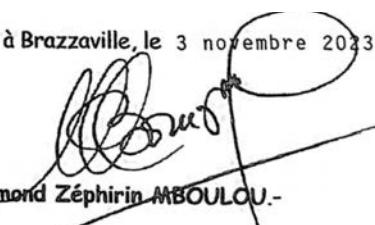
District de Bétou : M. MAMPOKO Fulgence

District de Bouanéla : M. MONAYO Faustin

Article 2: Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3: Le présent arrêté qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 3 novembre 2023


 Raymond Zéphirin MBOULOU.-

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

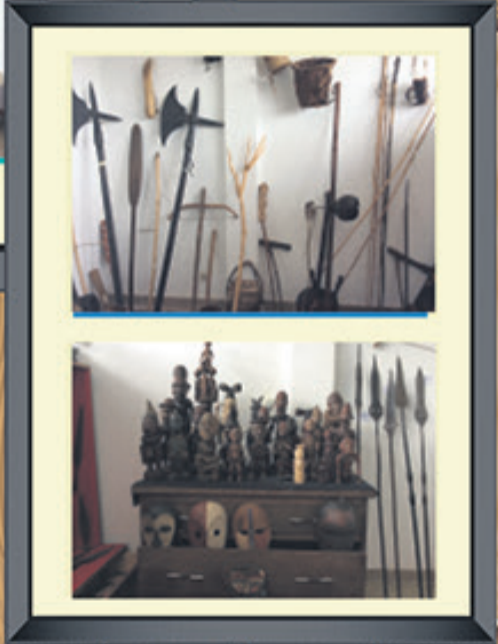
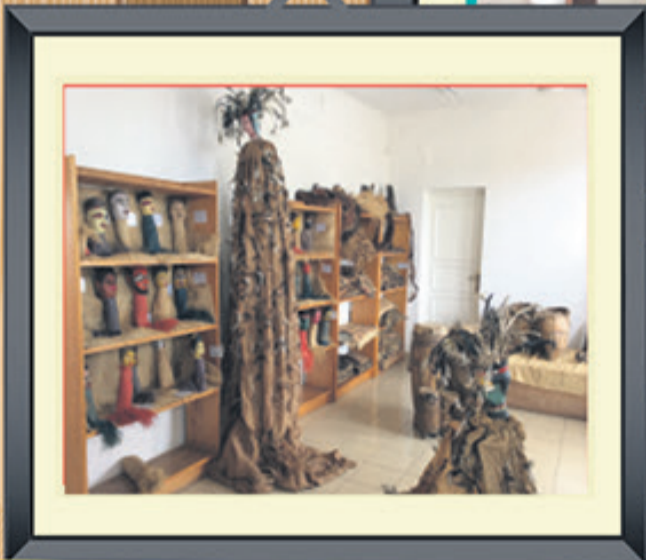
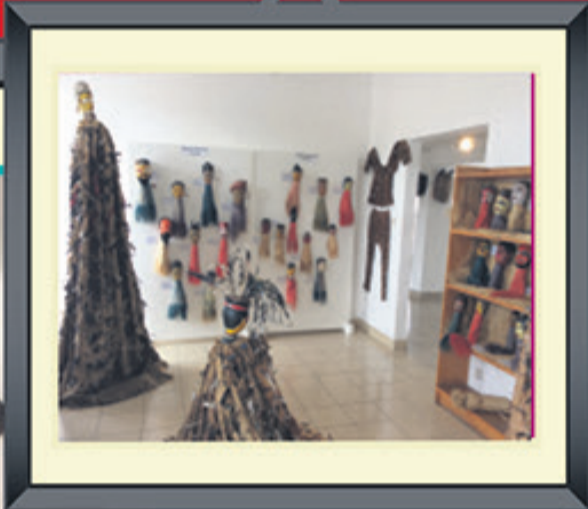
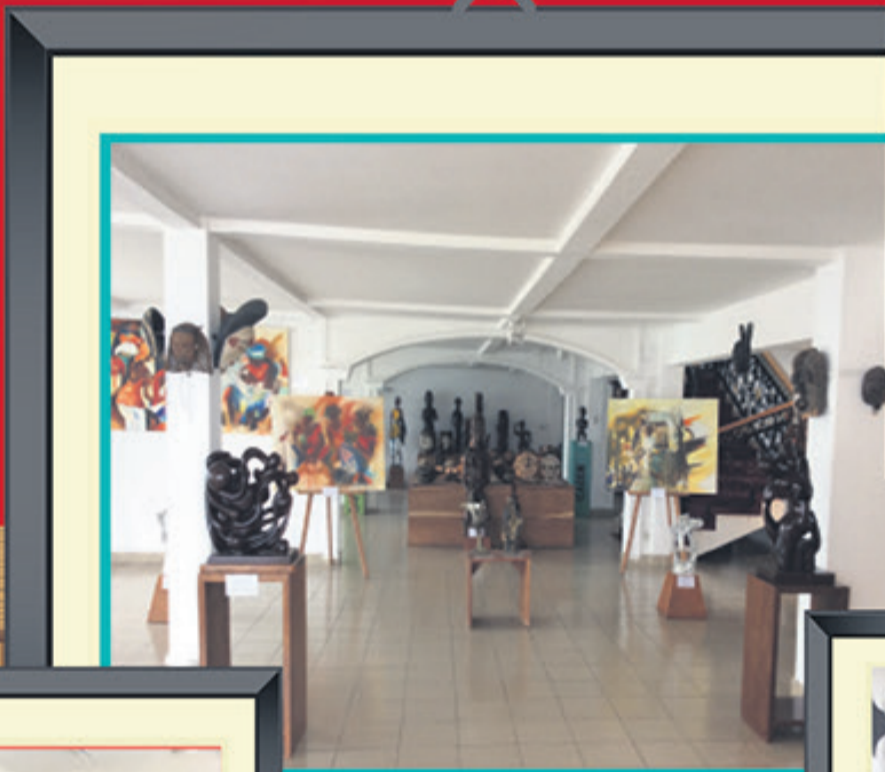
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

NIGERIA

Paris promet de restituer 150 millions de dollars sortis clandestinement sous le règne de Sani Abacha

La France s'apprête à restituer 150 millions de dollars sortis clandestinement du Nigeria sous le règne de l'ancien président, le général Sani Abacha.

La cheffe de la diplomatie française, en visite au Nigeria, a rencontré le président nigérian, Bola Ahmed Tinubu, dans la capitale Abuja. Au terme de la rencontre, Catherine Colonna a annoncé que la France restituera au Nigeria les 150 millions de dollars frauduleusement transférés à l'étranger sous l'ère de Sani Abacha. Selon elle, des négociations seront bientôt entamées avec le gouvernement nigérian pour déterminer où investir l'argent qui sera restitué au pays sous forme de subventions.

«Je vous remercie pour votre coopération efficace dans la restitution de l'argent du Nigeria. Cet argent sera judicieusement utilisé pour atteindre nos objectifs de développement», s'est félicité le chef de l'Etat du Nigeria, Bola Tinubu. Une part importante de l'argent sorti clandestinement par Sani Abacha entre 1993 et 1998 est conservée dans des banques occidentales. L'ancien dirigeant nigérian est accusé d'avoir volé au moins 2 milliards de dollars au cours de son mandat de 5 ans.

Sani Abacha est arrivé au pouvoir le 17 novembre 1993 à la suite d'un coup d'Etat militaire. Il est considéré comme le dirigeant le plus corrompu du pays. Il est également accusé de nombreuses violations des droits de l'homme pendant son règne, considéré comme le dictateur le plus «gourmand» d'Afrique. Il est mort d'une crise cardiaque le 8 juin 1998 dans le Palais présidentiel nigérian.

Noël Ndong

PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE

Le candidat de l'opposition sera connu en Afrique du Sud

Après la publication par la Cour constitutionnelle des candidats retenus pour la présidentielle de décembre prochain, l'heure est aux préparatifs dans les quartiers généraux des candidats.

Si le président sortant, Félix Tshisekedi, est assuré d'un large soutien au sein de l'Union sacrée, notamment celui des poids lourds comme Jean-Pierre Bemba, Vital Kamerhe ou encore Bahati Lukwebo, l'opposition avance encore en ordre dispersé. En effet, les leaders de l'opposition ayant postulé à la Présidence donnent l'impression d'évoluer chacun dans son coin. Et pourtant, ils sont astreints à fédérer leurs forces, à renforcer leur unité afin d'augmenter leurs chances de succès. C'est dans ce contexte que l'idée de la désignation d'une candidature commune de l'opposition tombe à point nommé.

À moins de deux semaines du début de la campagne électorale, la démarche vaut le coup. D'après des sources concordantes, il appert que la majorité des candidats de l'opposition adhèrent à l'idée et sont prêts à trouver un compromis pour faire avancer leur cause. Il est prévu, d'après des sources, un « dialogue préparatoire » dans le cadre de la préparation des prochaines élections au niveau de l'opposition. C'est en Afrique

du Sud et sous l'égide d'une ONG sud-africaine In Transformation Initiative que les candidats leaders de l'opposition entendent échanger d'ici la semaine prochaine. Selon les termes proposés par l'ONG aux participants, les discussions permettront « d'explorer les possibilités de collaboration entre l'opposition ».

La perspective d'avoir un candidat commun de l'opposition et une plate-forme électorale commune sont envisagées au cours de cette rencontre, apprend-on. Ce conclave de trois jours pourrait être éclaté en deux séances, primo, une réunion entre deux délégués de chacun des candidats engagés dans ce processus. Secundo, une autre censée réunir les principaux concernés pour trancher les options retenues préalablement par leurs lieutenants. Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Delly Sesanga, Denis Mukwege et Matata Ponyo Mapon sont donc attendus en Afrique du Sud, révèle-t-on, pour défendre la cause de l'opposition.

Alain Diasso

Ministère du contrôle d'État de la qualité
du service public et de la lutte contre les antivauteurs
Autorité de régulation des marchés publics
Conseil de régulation
Direction générale
Direction de la réglementation et des affaires juridiques

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

COMMUNIQUÉ

La direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) relance de nouveau les maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués sur l'obligation de procéder à la désignation des personnes responsables des marchés publics et à la nomination des membres des cellules de gestion des marchés publics de leurs structures conformément au décret n°2022-1854 du 12 octobre 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

En effet, une année après la publication du décret précité, seulement 24,5% des maîtres d'ouvrage ont nommé les personnes responsables des marchés publics ainsi que les membres de leurs cel-

lules de gestion des marchés publics malgré de multiples et divers rappels à ce sujet.

Aussi, l'ARMP porte à la haute attention des maîtres d'ouvrages qu'à compter du **1^{er} janvier 2024**, les marchés publics passés hors cadre réglementaire en vigueur seront frappés d'irrégularité.

La direction générale de l'ARMP compte sur votre bienveillante compréhension.

Fait à Brazzaville, le

La Directrice générale



SOMMET DES TROIS BASSINS

La RDC s'inscrit dans la nouvelle économie du climat

L'envoyée spéciale du président de la République démocratique du Congo (RDC) pour la Nouvelle économie du climat (NEC), Stéphanie Mbombo, a présenté, en marge du sommet des trois bassins forestiers tropicaux, tenu du 26 au 28 octobre à Brazzaville, cette vision dont le but de faire de la lutte contre le changement climatique une opportunité de croissance économique durable.

Se déclinant en dix points, la NEC a été présentée au cours d'un panel composé, entre autres, de l'envoyé spécial adjoint du président Joe Biden pour le climat, l'ambassadrice pour l'environnement du président Emmanuel Macron et du ministre honoraire de l'Environnement de la Grande-Bretagne. « La Nouvelle économie du climat, c'est toute sorte de business, d'affaires qui naissent grâce aux changements climatiques. Avec cette nouvelle vision, le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, voudrait faire de la lutte contre le changement climatique une opportunité d'affaires, d'innovation, de croissance économique durable pour la sous-région du Bassin du Congo et spécialement pour la République démocratique du Congo », a expliqué Stéphanie Mbombo.

Selon elle, la NEC est une véritable opportunité d'affaires. Le véhicule de l'économie du climat est, a-t-elle déclaré, le crédit carbone qui est un produit qu'on peut vendre au niveau du marché international et obtenir assez des fonds pour développer nos pays. Prenant l'exemple de son



Les panelistes Adiac

pays, Stéphanie Mbombo a rappelé qu'une compagnie a passé un contrat de concession sur 300 mille hectares de forêts et a vendu des crédits de 100 millions de dollars en RDC. L'année dernière, elle a vendu 151 millions de dollars de crédit de carbone. « Donc, chaque année, elle vend des centaines de millions de dollars pendant 25 ans, c'est pour dire que la RDC a, en elle seule, 150 mil-

lions d'hectares. Si 300 mille hectares peuvent produire 151 millions de dollars par an, cela veut dire que ce sont des milliards de fonds qu'on peut avoir pour développer notre pays. Nous devons au niveau du bassin du Congo nous développer; nous réveiller pour dire que nous voulons être nous-mêmes acteurs de ce marché carbone pour aider nos communautés et nos pays

respectifs », a-t-elle conseillé. Elle a, par ailleurs, déploré le fait que les grands pays forestiers qui jouent un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques à travers le monde n'ont toujours pas des compensations dont ils ont droit pour développer leurs propres pays. « La planète terre n'a pas besoin de nous, nous dépendons d'elle, agissons en responsable maintenant et

pour l'avenir », a-t-elle soutenu. La NEC est une approche économique qui vise à promouvoir une croissance économique durable tout en réduisant l'empreinte carbone et en luttant contre le changement climatique. Elle repose sur l'idée que les investissements dans des technologies et des pratiques respectueuses du climat peuvent générer des avantages économiques tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Cette nouvelle vision que prône la RDC implique notamment de favoriser l'innovation dans les technologies vertes, de promouvoir les énergies renouvelables, de développer des systèmes de transport moins polluants, de mettre en place des politiques publiques incitatives pour encourager les entreprises et les citoyens à adopter des comportements respectueux de l'environnement et de renforcer la résilience des communautés face aux impacts du changement climatique. Pour être efficace, cela nécessite une coopération internationale, car les émissions de gaz à effet de serre sont un problème qui ne peut être résolu que par une action collective, ont estimé les initiateurs.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE

La veuve Zoba née Mpassi Honorine, Simon Nkenzo, Brice Zoba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, tante et soeur Victoire Miehankanda, survenu le 3 octobre 2023 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se trouve sur l'avenue Marien-Ngouabi (bord-bord ; arrêt 501).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Matouridi, le Lieutenant-colonel Adelin Matouridi, en service à la Gendarmerie nationale, le Maréchal de logis-chef Chrisveil Matouridi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille et soeur Corisca Souria Elijah Oumba Matouridi (Coco) survenu le 30 octobre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se trouve au camp de la gendarmerie Djoué à Bifouiti.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

KASAÏ-ORIENTAL

Une usine de production d'oxygène médical inaugurée à Mbujimayi

Le vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Holenn Serge Emmanuel, a présidé récemment la cérémonie d'inauguration de l'usine de production d'oxygène médical à l'hôpital général de référence de Bonzola, à Mbujimayi, dans la province du Kasai-Oriental.

Dans son mot de circonstance, le Dr Holenn Serge Emmanuel s'est dit honoré d'inaugurer l'usine de production d'oxygène qui contribue à la matérialisation de la Couverture santé universelle, avant de rappeler les pertes en vies humaines causées par l'absence de l'oxygène lors de différentes vagues de covid-19 dans ce coin du pays. « Je suis très fier d'être ici pour des raisons qui tiennent à l'inauguration de cette magnifique réalisation qui est l'usine de production d'oxygène médical ; à ce qu'elle représente pour notre pays. En termes d'ambitions, celle de la matérialisation de la Couverture santé universelle, vision chère au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi. Dans un passé récent, surtout lors de la troisième vague de covid-19 en République démocratique du Congo dominée par le variant delta, la province du Kasai-Oriental a connu autour de deux mille cinq cents cas par semaine et un taux d'occupation des lits estimé à 95% », a-t-il indiqué. Selon le vice-ministre de la



La coupe du ruban marquant l'inauguration des activités de l'usine

Santé, la sévérité du variant delta, le manque d'oxygène en cette période-là, c'est-à-dire constitué les facteurs majeurs qui expliquent le taux de lé-

« Je suis très fier d'être ici pour des raisons qui tiennent à l'inauguration de cette magnifique réalisation qui est l'usine de production d'oxygène médical ; à ce qu'elle représente pour notre pays. En termes d'ambitions, celle de la matérialisation de la Couverture santé universelle, vision chère au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi. Dans un passé récent, surtout lors de la troisième vague de covid-19 en République démocratique du Congo dominée par le variant delta, la province du Kasai-Oriental a connu autour de deux mille cinq cents cas par semaine et un taux d'occupation des lits estimé à 95% »

talité de 3.3%. Il a profité de l'occasion pour remercier le partenaire ayant financé la réalisation de cette usine qui va permettre d'améliorer la quantité de prise en charge dans cette province. « Si nous sommes aujourd'hui ici, c'est en grande partie grâce à CHAI-DRC, un des partenaires du ministère de la Santé, que nous remercions très sincèrement. CHAI-DRC a profité des leçons apprises lors de cette flambée de la pandémie covid-19, a accompagné notre gouvernement pour la dotation de notre province d'une usine qui pourra soutenir et améliorer la prise en charge des patients dont la pathologie nécessite le recours à l'oxygène médical », a-t-il ajouté. Précisons que cette usine de production d'oxygène médical est d'une capacité de cinquante cylindres de cinquante litres par jour, d'une garantie de deux ans couvrant la maintenance et les pièces de rechange. Elle comprend aussi des équipements et accessoires d'oxygénothérapie aux formations sanitaires.

Blandine Lusimana

AGRICULTURE

La BAD projette une montée en puissance de l'or vert en Afrique

Le renforcement de la production et de la sécurité alimentaires est l'un des grands défis pour l'ensemble du continent africain d'ici 2030. Selon la Banque africaine de développement (BAD), les secteurs de l'alimentation et de l'agro-industrie pèseront environ 1000 milliards de dollars américains au cours des dix prochaines années. Avec cette perspective intéressante, la RDC, qui peut compter sur le bon rendement du secteur minier, multiplie les stratégies pour attirer des investissements privés lourds dans d'autres secteurs très stratégiques.

Frappée par une insécurité alimentaire depuis bien de décennies, la République démocratique du Congo (RDC) est très attentive aux différentes pistes qui se présentent pour débloquer son potentiel agricole. En effet, le pays, qui dispose de nombreux atouts majeurs, en est réduit actuellement à dépenser annuellement des milliards de dollars américains de produits alimentaires. La dernière révélation de la BAD sur les secteurs de l'alimentation et de l'agro-industrie qui pèseront environ 1000 milliards de dollars pousse aujourd'hui de nombreux pays de la région à revoir leurs politiques nationales agricoles. Parmi ces pays, il y a bien entendu

la RDC, ancienne puissance agricole africaine qui arrivait même à couvrir ses déficits budgétaires grâce à l'or vert. Si cette époque est bien révolue, Kinshasa scrute désormais l'horizon en quête de partenariat stratégique pour développer ces secteurs. Dans son analyse, la BAD ne fait pas que saluer la montée en puissance d'un secteur quasi oublié. En fait, selon elle, l'avenir de l'Afrique tourne autour « des idées novatrices pour renforcer l'innovation, l'adaptation et la diversification, ainsi que des mécanismes permettant d'améliorer la résilience, de garantir la reprise après les chocs et de renforcer les systèmes durables pour nour-

rir le monde ». En parler aujourd'hui dans le continent est une véritable honte, a-t-elle conclu. « L'Afrique abrite 65 % des terres arables non cultivées qui subsistent dans le monde ». Profitant d'un forum consacré à l'alimentation, le 2 novembre, Akinwumi Adesina n'a pas manqué de témoigner de quelques modèles qui doivent inspirer les dirigeants africains. Il s'agit, par exemple, de l'Éthiopie qui vient d'atteindre, pour la première fois de son histoire, l'autosuffisance en matière de production de blé, et a même commencé à exporter vers les pays voisins. A l'instar de l'Éthiopie, d'autres pays africains réfléchissent plus sérieusement sur leur

avenir agricole. « Plusieurs dirigeants mondiaux s'emploient activement à renforcer la production et la sécurité alimentaires en Afrique », a confirmé la BAD. L'enjeu est d'autant plus crucial que le monde devrait franchir le cap des neuf milliards d'habitants d'ici à 2050. Et l'Afrique, plus particulièrement quelques pays dont la RDC, va contribuer énormément à l'augmentation de la population mondiale. Par conséquent, il est important d'augmenter la productivité agricole afin de répondre à la demande croissante de denrées alimentaires. Sur ce dernier point, le gouvernement RD-congolais affirme en avoir assez des discours sans actions concrètes. « Nous

n'avons plus le temps pour parler de potentiel », a insisté le ministre des Finances, Nicolas Kazadi. Ce dernier est convaincu que l'agriculture et l'agro-industrie constituent les atouts les plus sûrs et les plus durables pour le pays. Par ailleurs, les dirigeants RD-congolais ont cherché à rassurer sur les avancées au niveau des infrastructures, de la gouvernance et de l'environnement des affaires. Le programme des réformes vise à promouvoir le développement des investissements privés dans les principales chaînes de valeur agricole du pays. Il s'agit d'une stratégie qui, menée sur dix ans, devrait aboutir à des résultats intéressants.

Laurent Essolomwa



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

FOOTBALL

La sélection de Pointe-Noire domine celle de Brazzaville

La sélection départementale de Pointe-Noire-Kouilou s'est imposée, le 5 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat 2-1 devant celle de Brazzaville comptant pour la manche retour de leur double confrontation amicale.

L'équipe de la ville océane Kouilou confirme ainsi sa suprématie après sa courte victoire 1-0 acquise au match disputé, le 29 octobre, sur ses installations. Le match a été d'un bon niveau. La seule fausse note est le manque d'efficacité devant les buts des attaquants brazzavillois ayant terni la beauté du spectacle. Dos au mur, les Brazzavillois avaient à cœur l'envie de prendre leur revanche devant leur public. C'est raté. Les deux gros ratés devant les buts grandement ouverts ont obligé la sélection de Brazzaville à s'incliner pour la deuxième fois.

Mikael Ikapi complique la tâche de la sélection de Brazzaville en ouvrant le score à la 22e minute. L'égalisation de Derliche Manahou à la 43e minute semblait redonner l'espoir aux Brazzavillois. Ils ont même cru à un signe du destin quand Lapangui a manqué un penalty à la 60e minute. A force d'insister, la sélection de Pointe-Noire-Kouilou a marqué le but de la victoire par l'entremise d'Ivan Moutsoko. « Nous avons eu beaucoup d'occasions mais quand vous



La sélection de Pointe-Noire donne une leçon de réalisme à celle de Brazzaville/Adiac

les manquez ça paie cash. Faire mieux qu'au match aller c'était notre objectif mais c'est le football. Je félicite les joueurs de Pointe-Noire. Ils ont de bons joueurs. Il y a la cohésion. C'est ce qui a manqué chez nous », a commenté Mayela Hervé Oya, le sélectionneur de Brazzaville. « On a senti une évolution tactique de la sélection de Brazzaville mais mes jeunes ont été engagés et déterminés », a expliqué Emile

Loufouma « Le Français », le sélectionneur de Pointe-Noire. Brazzaville et Pointe-Noire se sont organisées pour constituer des sélections départementales dans le but de valoriser leurs joueurs. « On veut aller plus loin. Nous voulons à partir de la sélection départementale pousser l'action vers la grande sélection en pyramide en allant du bas vers le haut. Il faut donner la possibilité à toute la jeunesse de pouvoir s'exprimer », a expliqué Gaétan Obourabassi, le président de la Ligue Pointe-Noire Kouilou. L'idée, a expliqué Destin Miguel Mbouni, président de la Ligue de Brazzaville, est d'aboutir à l'organisation d'un championnat des sélections départementales. L'initiative a été saluée par la Fédération congolaise de football qui entend donner plus d'ampleur à cette vision en organisant une compétition intitulée journée de la Fédéra-

tion qui regroupera onze ligues départementales. « Ce sont des initiatives à encourager. Au niveau fédéral, nous allons essayer de voir comment récupérer cette initiative en créant une compétition qui sera intitulée Journée de la fédération où les 11 ligues vont s'affronter. Nous allons l'organiser le plus tôt possible si le calendrier nous le permet », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas. Les entraîneurs sont du même avis. « Cette initiative d'organiser ces rencontres entre ligues est bonne. Il faut le pérenniser », a indiqué Mayela Hervé Oya.

« C'est très bien, pourquoi ne pas intéresser les autres ligues départementales. Normalement c'est un bon départ pour l'équipe nationale des jeunes. Si le Niari et la Lekoumou prenaient le relais, la fédération et les ligues peuvent organiser en cherchant des sponsors soit à Ouesso ou à Madingou un tournoi au cours duquel on va détecter des talents », a souligné Emile Loufouma.

James Golden Eloué



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



COUPE DU MONDE DE HANDBALL

Une préparation en dents de scie pour les Diables rouges

A exactement trois semaines du coup d'envoi du 26e championnat du monde de handball seniors dames, Danemark, Norvège, Suède 2023, la sélection nationale du Congo peine à se préparer normalement à cause « des difficultés financières et logistiques », a-t-on appris récemment au gymnase Henri-Elendé où se déroule le regroupement des joueuses locales.

L'équipe du Congo qui était sacrée meilleure nation d'Afrique lors de la dernière édition de la Coupe du monde, en Espagne, puis troisième équipe lors de la Coupe d'Afrique des nations Sénégal 2022, ne réunit pas encore tous les moyens pour défendre son honneur. Le manque de travail en équipe, depuis quelque temps, risque de coûter très cher à la sélection congolaise. Les différents stages qui ont été programmés depuis le début de l'année n'ont presque pas eu lieu. Les joueuses comptent sur le travail de leur club respectif au détriment de la cohésion de l'équipe nationale.

Le championnat du monde ou Coupe du monde seniors dames de handball qui se déroule du 29 novembre au 17 décembre, constitue un véritable challenge pour les Diables rouges qui évoluent crescendo, depuis quelques années, aux compétitions internationales.

Le Congo, pour sa part, se contente d'un stage de quelques jours (du 2 au 8 novembre) à Brazzaville, réservé aux filles locales. Le pire, les entraînements se font aux compte-gouttes, puisque cette initiative qui émane de la Fédération congolaise de handball n'est pas suivie par les services compétents. « Depuis le début du stage, c'est la fédération qui s'occupe de tout. On se demande si les autorités savent que c'est un stage prélude à la Coupe du monde. Juste la fédération est présente et tente de nous soutenir. Ce 6 novembre, le staff a annulé l'entraînement à cause des problèmes liés à la logistique et les finances. Nous allons poursuivre le travail car, malgré tout, nous devons toujours défendre notre pays », a indiqué l'une des cadres de l'équipe nationale.

Le sélectionneur adjoint, Xavier Malonga, a abondé dans le même sens pour rappeler



Les Diables rouges locales lors d'une séance de travail à Brazzaville/Adiac

que le staff technique en connivence avec le bureau exécutif fédéral a tout préparé pour garantir une bonne participation du Congo à la plus grande compétition du handball féminin mais l'accompagnement ne suit pas.

Actuellement, les trois autres représentants du continent (Angola, Cameroun et Sénégal) dans cette compétition qui regroupent les meilleures nations du monde sont déjà en train de s'acclimater, de procéder aux dernières retouches et de bâtir les dernières stratégies ensemble. Ces équipes participent aux tournois amicaux avec d'autres nations.

Une équipe ayant reçu des assurances du gouvernement

Après avoir remporté la médaille de bronze au Sénégal, au terme de la Coupe d'Afrique des nations 2022, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, avait félicité les joueuses, le staff technique et la fédération. Le chef du gouvernement avait, d'ailleurs, rassuré aux filles le soutien indéfectible de l'exécutif. « Vous sentez, sûrement, mon émotion et ma fierté, en m'adressant à vous au nom

du président de la République. Félicitations car la moisson est satisfaisante, puisqu'après une décennie de traversée du désert, le handball congolais est de retour et vous avez su redonner sourire et espoir au peuple congolais, suite à votre participation à la Coupe du monde, en 2021, puis lors de la dernière CAN. Vous avez fait honneur à votre pays, je voudrais, une fois de plus, vous féliciter. Nous sommes qualifiés à la Coupe du monde, vous bénéficierez encore du soutien du Congo car nous sommes engagés dans un contrat de développement du sport », avait indiqué le Premier ministre.

Selon des sources à la fois proches des structures étatiques et de la Fédération, tout le programme des préparatifs est bien ficelé mais il ne manque que les moyens d'accompagnement. Elles confirment que le dossier concernant la contribution du gouvernement sollicitée par la fédération, validé par le ministère des Sports et approuvé par la primature, se trouve actuellement dans les couloirs du ministère du Budget.

Le programme de préparation prévoit

l'organisation du stage actuel qui ne concerne que les joueuses locales et devrait se poursuivre jusqu'au 8 novembre. A partir du 9, jusqu'au 18 du mois en cours, les mêmes joueuses seront internées avant d'aller participer, avec celles de la diaspora, à Zagreb en Croatie, à un mini tournoi qui fera office du dernier stage (du 18 au 28). Le Congo est logé dans le groupe H en compagnie des Pays-Bas, de la République tchèque et de l'Argentine. Il joue son premier match le 30 novembre face à la République tchèque.

Liste des joueuses présélectionnées

Gardiennes

Ruth Kodja (Etoile du Congo)
Floriane Iloki (Cara)

Demi centre

Ruptia Mouele Missamou (DGSP)
Venture Eugenia Domingos (As Otohô)

Arrière gauche

Jonedie Olikaka (As Otohô)
Francine Molambi (Kali Sport)

Arrière droit

Merciane Hendo (DGSP)
Cecilia Malonga (Grain de Sel)

Ailière gauche

Suzanne Mambou (DGSP)
Marinette Pessomono (As Otohô)

Ailière droite

Grace Zoubabela (DGSP)
Hermida Mongo Makouala (DGSP)

Pivots

Grace Awola (DGSP)
Fredene Koha Akera (As Otohô)

Rude Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 11e journée**Le Havre l'emporte à Toulouse (2-1).**

Sans Nolan Mbemba, resté sur le banc.

Lorient et Lens se séparent sur un nul vierge. Sans Loris Mouyokolo, à l'infirmerie, et Faitout Maouassa, non convoqué. Brice Samba était titulaire dans le but artésien.

Pas de vainqueur non plus entre Lyon et Metz (1-1). Sans Warren Tchimbembe, non retenu dans le groupe messin.

Yannis Mbemba n'était pas dans le groupe de Nantes, battu à domicile par Reims (0-1).

Monaco bat Brest 2-0.

Christlain Matsima est resté sur le banc asémiste. Titulaire sur la gauche de la défense brestoise, Bradley Locko a été averti dès la 6e et a été moins en vue qu'à son habitude. Josué Escartin n'était pas dans le groupe breton.

Sans Alexis Beka Beka, convalescent, Nice bat Rennes (2-0) et reprend le contrôle de la Ligue 1, devant Paris et Monaco.



Christopher Ibayi et ses co-équipiers en phase défensive à Châteauroux, vendredi soir (DR)

National 1, 12e journée,

Marignane-Gignac partage les points avec Orléans (0-0). Titulaire, Randi Goteni a été remplacé à la 73e.

Sixième but de la saison pour Christopher Ibayi, titulaire en pointe lors du succès de Rouen à Châteauroux (3-0). Averti à la 45e puis double la mise à la 62e en profitant d'une sortie manquée du portier adverse.

Poison constant, par des appels et son positionnement axial, pour la défense berichonne, il est impliqué sur le troisième but de son équipe.

Notons que Rodney Mazikou n'était pas dans le groupe castelroussin.

Après six matches hors du groupe, Christ Makosso retrouvait sa place de titulaire lors du match nul de Sochaux à Nancy (1-1). Averti à la 28e.

Kamal Bafounta était titulaire lors du succès de Cholet face au FC Goal (1-0). Jason Ngouabi n'était pas dans le groupe.

Niort (Bouékou) reçoit le Red Star (Dembi) lundi soir.

Au classement, le Red Star reste en tête avec 28 points, soit 7 longueurs d'avance sur Rouen, deuxième, et 8 sur Niort. Sochaux est 8e avec 16 points, devant Marignane-Gignac, Cholet et Châteauroux, 12 points chacun.

Chypre, 10e journée, 1re division

Ravy Tsouka Dozi était remplaçant au coup d'envoi du match gagné par l'AEL Limassol face à Karmiotissa (2-1).

Ecosse, 16e journée, 1re division

Sans Scott Bitsindou et Dylan Bahamboula, écartés de longue date, Livingstone s'incline chez le FC Dundee (0-1).

Géorgie, 32e journée, 1re division

Dila Gori et Romaric Etou, titulaire, s'imposent à Shukura (2-1). Dila Gori revient à 1 point du podium.

Grèce, 10e journée, 1re division

Kisifia partage les points avec l'AEK Athènes (1-1). Entré à la 73e, Thievy Bifouma tire le corner qui amène l'égalisation de son équipe à la 85e. Le promu est 10e avec 8 points.

Israël, 9e journée, 1re division

Le championnat reste à l'arrêt en raison des conditions sécuritaires dans le pays. Pas de football, pour l'instant, pour Mavis Tchibota, Bryan Passi et Fernand Mayembo.

Italie, 11e journée, 1re division

Troisième succès de rang, le second en Série A, pour Cagliari et Antoine Makoumbou. Le milieu congolais, titulaire, et son équipe battent le Genoa 2-1 et sortent de la zone rouge.

Dix-septièmes, les Sardes devançant désormais le Hellas Vérone, défaits par Monza (1-3). Jordi Mboula n'est pas entré en jeu, contrairement à Warren Bondo, lancé à la 66e.

Italie, 12e journée, 2e division

Parma bat Südtirol 2-0. Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la 75e, alors que le score était acquis.

Russie, 17e journée, 2e division

L'Arsenal Tula fait l'essentiel face au Rodina Moscou (1-0). Avec Erving Botaka-Yoboma, titulaire et averti à la 66e.

Suisse, 13e journée, 1re division Morgan Poaty, remplacé à la 81e, et Lausanne battent Lugano 3-1.

Les Young Boys de Berne l'emportent 4-1 à Winterthur. Sans Sylvester Garvoula, resté sur le banc.

En déplacement chez le FC Zurich, le Servette s'impose 2-0. Avec Bradley Mazikou titulaire.

Au classement, les Young Boys de Berne prennent la première place avec 25 points, devant le Servette, 4e avec 22 points. Avec 15 points, Lausanne est 9e.

Turquie, 11e journée, 2e division

Troisième but de la saison pour Aurel Loubongou Mboundou (DR)

Ni but ni vainqueur entre Gençlerbirliği et Boluspor. Avec Francis Nzaba et Bevic Moussiti Oko titulaires dans chaque camp. Le défenseur a joué toute la rencontre, tandis que l'attaquant a été remplacé à la 69e.

Remplaçant, Simon Nsana n'est pas entré en jeu lors du match nul de Sakaryaspor face à Sanliurfaspor (1-1).

Kosovo, 13e journée, 1re division

Raddy Ovouka était remplaçant au coup d'envoi de la défaite de Drita à Dukagjini (0-1).

Luxembourg, 11e journée, 1re division Dudelange l'emporte 3-0 à Schifflange. Titulaire, Herman Moussaki offre le premier but, du gauche, à Van Lingen (44e), avant de tripler le score à la 53e d'un beau retourné acrobatique. Remplacé à la 69e, l'ancien Caennais ouvre son compteur but.

Norvège, 29e journée, 2e division

Faites-Prévu Kaya Makosso était titulaire lors du match nul concédé par Moss face à Fredrikstad (2-2). Moss ne compte plus que 3 points d'avance sur la zone rouge.

Pays-Bas, 10e journée, 1re division Sans Brayanna Pereira (épaule), le NEC Nimègue partage les points avec Volendam (3-3).

Portugal, 10e journée, 1re division

En déplacement à Casa Pia, Vizela s'impose 1-0. Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré à la 70e.

Gaius Makouta, titulaire, et Boavista sont défaits à Rio Ave (0-2).

Les Portuans sont 7e avec 15 points, Vizela est 14e avec 9 points.

Roumanie, 15e journée, 1re division

Troisième match hors du groupe pour Davy Ngoma. Sans lui, Botosani prend un point chez le Farul Constanta (1-1).

Allemagne, 14e journée, 1re division

Sans Yann Mabella, non retenu pour le troisième match de rang, le Waldhof Mannheim partage les points avec Duisbourg (0-0). Le promu est 16e et premier non-relégable avec 13 points.

Allemagne, 15e journée, 4e division, groupe Nord

Oldenburg bat Eimsbütteler 4-1. Titulaire, Aurel Loubongou Mboundou a bousculé la défense adverse par sa vitesse. S'il provoque un penalty en faveur de l'équipe adverse à la 45e, c'est lui qui

inscrit le but du 3-1 à la 65e. Son 3e but de la saison.

Allemagne, 14e journée, 4e division, groupe Ouest

Exaucé Andzouana est entré à la 79e lors du revers du Rot Weiss Ahlen chez le Düren Merzenich (1-3).

Angleterre, 11e journée, 1re division

Première convocation en Premier League pour Han Noah Massengo, resté sur le banc lors du revers de Burnley face à Crystal Palace (0-2).

Angleterre, 15e journée, 2e division

Loick Ayina n'était pas dans le groupe d'Huddersfield, tenu en échec par Watford (0-0).

Angleterre, 7e journée, 3e division

Northampton Town coule à Derby County (0-4). Remplaçant au coup d'envoi, William Hondermarck est entré à la 46e, alors que son équipe était menée 0-3.

Belgique, 13e journée, 1re division**division**

De retour dans le groupe, Senna Miangué est entré à la 79e lors du revers du Cercle de Bruges face à Anderlecht (0-3).

Belgique, 11e journée, 2e division

Le RFC Liège l'emporte chez la réserve de Genk (3-2). Aligné au poste de meneur, Yannick Loemba a offert le premier but de son équipe à Bertaccini (36e). Remplacé à la 86e, le Brazzavillois de 33 ans totalise 3 passes décisives.

Belgique, 11e journée, 3e division

Sans Ismaël Kanda, non convoqué, l'Olympic Charleroi prend les trois points à Thes Sport (3-0).

Virton s'incline à Hoogstraten (2-3). Sans Christ-Vianney Goteni, absent du groupe.

Arménie, 15e journée, 1re division

Le FC Noah l'emporte 2-0 sur le terrain d'Ararat. Christoffer Mafoumbi était remplaçant.

Autriche, 13e journée, 2e division

Kévin Monzialo était titulaire lors du succès de St-Pölten face à Dornbirn (2-0).

Belgique, 13e journée, 1re division Mark Mampassi était titulaire lors du match nul de Courtrai chez le RWD Molenbeek (1-1).

Croatie, 14e journée, 1re division

Titulaire face à son ancien club, Merveil Ndockyt offre le 2e but de son équipe à la 82e. Gorica bat Osijek 3-0. Remplacé à la 86e.

Slovaquie, 13e journée, 1re division

Yhoan Andzouana est en feu : le latéral gauche du DAC Dunajska Streda, porteur du brassard, a porté son équipe vers la victoire sur le terrain de Kosice : dès la 5e, il dépose le ballon sur la tête de Gouré, qui ouvre le score.

A la 16e, il surgit au second poteau pour doubler la mise du droit.

A la 85e, le capitaine du DAC prend sa chance de plus de 25 mètres : sa frappe enroulée du droit lobe le gardien et finit sa course en lucarne. Un très beau but qui confirme le bon début de saison de l'ancien Monégasque qui totalise 5 buts et 3 passes décisives en 13 matches.

Un beau bilan pour le droitier, installé au poste de latéral gauche depuis la saison dernière.

Turquie, 11e journée, 1re division

Hatay chute à Samsunspor (1-2). Titulaire, Chandrel Massanga a été averti à la 45e+1.

Camille Delourme

EDUCATION

Un nouveau lycée ouvert à Mongo-Mpoukou

Situé dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou, le nouveau lycée d'enseignement général du quartier Siafoumou a été inauguré, le 4 novembre, sous les auspices du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, accompagné de Jean Luc Moutou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, des autorités locales et de la communauté éducative des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

D'une forme pentagonale et pour un coût global des travaux de 794 millions de francs CFA, le lycée de Siafoumou est bâti sur une superficie de 2 700 m². Il est composé de trois zones, à savoir une zone pédagogique de quatre bâtiments dont un bâtiment R+2 d'une superficie de 377,12 m² comprenant douze salles de classe, soit quatre au rez-de-chaussée, quatre au premier niveau et quatre autres au second niveau. Un bâtiment R+1 d'une superficie de 330,27 m² comprenant au rez-de-chaussée un laboratoire pédagogique, deux salles de classe et un bloc de latrines à deux postes, à l'étage trois salles de classe.

Une zone administrative composée d'un bâtiment de 153,28 m² avec des bureaux, une salle de professeurs et les latrines modernes de trois cabines ; un bloc de latrines à quatre cabines avec séparation filles et garçons. Une zone d'astreinte comprenant un bâtiment plain-pied destiné au personnel administratif, composé de trois logements modernes bâtis sur une superficie de 230,50 m². A cela s'ajoutent un forage fonctionnel, un mât, un mur mitoyen entre l'école primaire et le lycée.



Le Premier ministre coupant le ruban symbolique / Adiac

Félicitant le ministre du tutelle, le Premier ministre a signifié que ce dernier s'efforce à mettre en œuvre la politique du président de la République en termes de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires. « Offrir un lycée à une com-

munauté, c'est ouvrir à la jeunesse de celle-ci les perspectives d'un avenir radieux, d'un bel avenir. Ainsi, conformément à la politique mise en œuvre par le président de la république, nous avons trois défis à relever? notamment la

gestion des lycées d'excellence, des lycées interdépartementaux et la création des lycées de proximité, c'est ce que le ministre est en train de faire », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire, pri-

maire, secondaire et de l'Alphabétisation a signifié qu'au regard de la situation démographique du Congo, avec une jeunesse à scolariser représentant plus du tiers de la population, l'imagination des gouvernants doit être de plus en plus féconde et l'investissement dans le travail doit être sans limite. « Pointe-Noire, deuxième pôle de concentration de la population du Congo, n'avait qu'un seul grand lycée d'enseignement général jusqu'au début de la décennie 1990. C'est seulement en octobre de la même année que le lycée Karl-Max, l'actuel lycée Victor-Augagneur, fut créé. Il fallait attendre quinze années afin que deux lycées soit encore créés en vue de renforcer l'offre éducative chez les apprenants de la ville, suivie de nos jours par la création d'autres lycées à travers les différents quartiers que compte la ville », a-t-il fait savoir.

Rappelons que ces retrouvailles ont été marquées par l'observation d'une minute de silence en mémoire des deux anciens ministres de l'Enseignement, à savoir Henri Lopes et Pierre Nzila.

Séverin Ibara

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie
bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Présidents et Ministres DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

Antoinette Sassou N'Guesso accomplit son devoir

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a présidé, le 6 novembre, à l'université Denis-Sassou-N'Guesso, la cérémonie de planting dans le cadre de la Journée nationale de l'arbre.

L'opération de planting d'arbres à l'université Denis-Sassou-N'Guesso, située dans la banlieue nord de Brazzaville, a connu la participation des présidents des deux chambres du Parlement (Sénat et Assemblée), Pierre Ngolo et Isidore Mvouba. Dans la suite des trois hectares plantés le 28 octobre dernier à l'issue du sommet des trois bassins forestiers, sur les 2,5 hectares restants, 4165 plants d'eucalyptus ont été plantés, à un écartement de 2m x 2m. D'après le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière, représentant la ministre de tutelle, Rosalie Matondo, en sus de stabiliser le sol, la plantation servira aussi de jardin botanique pour les apprenants de l'université Denis-Sassou-N'Guesso. « Le site qui nous accueille pour cette 37^e édition était, il y a quelques jours encore, une parfaite illustration de l'ampleur du phénomène des érosions qui sévit dans notre ville capitale exacerbé par l'accélération du changement climatique. Le traitement du site pour en faire une plateforme d'environ 5,5 ha qui s'étend devant nous a nécessité un important travail de terrassement. Pour stabiliser définitivement cette platebande, il n'y a pas meilleure solution que de planter des arbres », a déclaré Pierre Taty.

Pour l'année 2023, le Congo a célébré la 37^e édition sur le thème « Ensemble, plantons les arbres pour lutter contre les érosions dans nos villes ». « Ce thème, on ne peut plus évocateur, est un appel du pré-



Antoinette Sassou N'Guesso procédant au planting d'arbres DR

sident de la République, Denis Sassou N'Guesso, à une prise de conscience plus accrue des catastrophes et menaces qui affectent de plus en plus et négativement le cadre de vie des citoyens. C'est également un appel à une mobilisation de toutes les forces vives de la nation pour mettre en œuvre des solutions préventives simples et disponibles basées sur la nature, permettant d'éradiquer les érosions », a rappelé le directeur de cabinet de la ministre de l'Economie forestière.

La présence de l'épouse du chef de l'Etat et des présidents des deux chambres du Parlement en ces lieux obéit, a-t-il ajouté, « à la même dynamique de planting d'arbres devenu une véritable tradition dans notre pays, formalisé par l'institution d'une journée nationale de l'arbre, le 6 novembre de chaque année, conformément aux dispositions de la loi 062/84 du 11 septembre 1984 modifiée par la loi 20-98 du 15 avril 1996 qui stipule que chaque citoyen a le devoir d'accomplir un acte civique en

plantant un arbre de son choix ». Rappelons que le Congo a eu l'insigne honneur d'abriter du 26 au 28 octobre le deuxième sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde. La grand-messe consacrée exclusivement à la question climatique, en lien avec les forêts, a été couronnée par une opération de planting d'arbres hautement symbolique réalisée à cette université par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et ses pairs accompagnés des participants au sommet.

Yvette Reine Nzaba

Denis Sassou N'Guesso plante des arbres à Oyo

Le chef de l'Etat congolais a procédé, le 6 novembre, au planting d'arbres au village Miaba aux environs de la ville d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Le geste du président Denis Sassou N'Guesso s'inscrit dans le cadre de la 37^e édition de la Journée nationale de l'arbre.

L'opération s'est déroulée sur un terrain de trois hectares où quelque 1200 plants des espèces comme acacia, manguier, avocatier et safoutier ont été enfouis sous terre. « Ensemble, plantons des arbres pour lutter contre les érosions dans nos villes » est le thème de cette journée qui a été célébrée sur l'ensemble du territoire national.

« Nous célébrons notre attachement à la vie pour un monde plus sain, plus harmonieux », a lancé la directrice du Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques, Carine Saturine Milandou.

La Journée nationale de l'arbre a été instituée en 1986. Cette année, elle a été commémorée quelques jours après le sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux de la planète, organisé du 26 au 28 octobre à Brazzaville. Notons que hormis le président de la République, des membres du gouvernement et d'autres personnalités ont également planté des arbres.

La Rédaction

POINTE-NOIRE

Des scanners à rayon X opérationnels au port autonome

Des scanners à rayon X, installés au port autonome de Pointe-Noire, assurent le contrôle et la sécurité des conteneurs en réduisant le délai de dédouanement des marchandises. L'outil de haute technologie est le fruit de la convention signée entre le ministère en charge de l'Economie et la société Global Access Congo pour une durée de 15 ans.

Dénoté Full et Fast scanning, cet outil est un système de nouvelle génération à double fréquence qui permet de regarder le contenu d'un conteneur sans nécessairement perdre le temps à l'ouvrir, a expliqué le directeur général de Global Access Congo, Dembo Diallo, lors de la visite des services de scannage, le 2 novembre, par la délégation conjointe des syndicats patronaux, de la Chambre de commerce de Brazzaville et le secrétaire permanent du Conseil national de concertation, facilitateur du dialogue entre les secteurs public et privé.

Selon lui, le système consiste à améliorer la sécurité des conteneurs sur le quai en augmentant les recettes douanières. La particularité se situe au niveau de la rapidité, la vitesse d'exécution, la capacité de discrimination organique et non organique du matériel ainsi que la qualité de logiciel de traitement.

Il a la capacité de traiter un conteneur en deux secondes, soit 150 conteneurs en une heure en comparaison avec l'ancien scanner qui assurait ce même traitement de cinq à sept minutes en une

journée. « La mise en œuvre du scanner à rayon X est très rapide. Elle profite à l'opérateur économique dans l'échange des marchandises. Le bénéfice se situe au niveau de la sûreté et la sécurité des installations portuaires, la capacité de contrôler les conteneurs sans céder à des efforts qui sont coûteux en temps, en financement ainsi qu'en économie du mouvement au port », a-t-il dit.

L'opérateur et maintenancier système, Stany Nzabiakana, a, pour sa part, expliqué l'importance du Full et Fast scanning, un système considéré comme un défenseur au port autonome de Pointe-Noire. « Le scan à quai n'est pas seulement utilisé au Congo mais partout dans le monde entier. Le Congo, à travers ces scanners, vient de bénéficier d'une haute technologie F6-600 utilisée sur le marché international afin de scanner de manière instantanée des conteneurs qui arrivent à chaque instant à ce port », a-t-il indiqué.

Toutefois, le passage des conteneurs au port autonome est détecté instantanément par un service d'analyse qui traite en moyenne



cinquante images par station, soit environ 600 images par jour. Le service permet de déduire les objets en moins de 30 secondes et de relever toutes les anomalies en cas de fausse déclaration du client en donnant un signal aux autorités compétentes.

Notons que la descente sur le site de scannage de la société Global Access Congo a permis à la délégation de se rendre compte de l'opérationnalisation des scanners à une haute technologie qui numé-

rise tous les conteneurs importés et exportés via ce port en eau profonde.

Le président du congrès des chefs d'entreprises du Congo, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, a rappelé à cette occasion que le projet scanner de la société Global Access Congo met l'accent sur la transparence et le contrôle de tout ce qui rentre au port pour éviter la fraude. « La nouveauté n'a pas toujours été acceptée, mais la société respecte son engagement

La visite des services de scannage DR signé avec l'Etat congolais. L'investisseur a fait des efforts pour installer l'instrument qui devient une fierté du secteur privé car ces scanners font un travail significatif en une seconde au lieu de passer beaucoup de temps », a-t-il déclaré.

Au terme de la visite, la délégation a émis le souhait au gouvernement congolais de s'impliquer davantage pour la mise en œuvre totale du projet Full et Fast scanning.

Lydie Gisèle Oko